

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2015/ 014 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance
n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre
National du Mérite ;

VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1994, portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

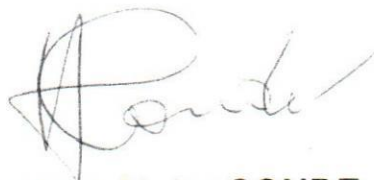
DECRETE

ARTICLE 1^{ER} / Est nommé au Grade d'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE Monsieur **Elhadj Oumar BAH**, Chef de Cabinet de la
Grande Chancellerie des ordres Nationaux de Guinée en reconnaissance des éminents
services rendus à la Nation.

ARTICLE 2/ Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de signature sera
enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

05 FEV. 2015



Professeur Alpha CONDE

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée